

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION
DU VENDREDI 21 MARS 2008**

L'an deux mille huit, le 21 mars, le Conseil Municipal légalement convoqué le 17 mars 2008, s'est réuni à la Mairie de ROISSY-EN-BRIE en séance publique sous la présidence de Madame Christiane BERAUD, Maire.

* _ * _ * _ * _ * _ * _ *

Madame BERAUD, Maire, ouvre la séance à 20 heures 30.

" - Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les élus

Ce soir je termine mon mandat de Maire.

Nous sommes une des rares villes qui pratique le changement à chaque mandat.

Les Roisséens ont envie d'une autre voie, je souhaite que ce ne soit pas celle de la démagogie et de la surenchère.

Durant les 7 années au cours desquelles j'ai eu l'honneur de conduire les destinées de ma commune, je me suis pleinement investie dans cette tâche.

Il y avait beaucoup de travail à faire :

- Sortir Roissy du rouge, financièrement parlant,*
- Créer le lien social et la solidarité,*
- Préparer l'avenir d'une ville qui allait dépasser les 20 000 habitants.*

L'ensemble de mes partenaires d'hier et de mes adversaires d'aujourd'hui savent le travail qui a été accompli.

Je laisse une ville saine financièrement, une ville qui a permis à toutes les associations de s'épanouir et de créer un tissu social riche, une ville avec un avenir tracé dans son développement.

Le successeur que vous allez choisir ce soir, ouvrira certainement d'autres horizons. J'ai lu très attentivement tous les programmes.

Durant ces 7 ans j'ai voulu aller vite pour que Roissy ne soit pas gérée par l'Etat, aller vite pour que la ville se structure afin de pouvoir accueillir des emplois, aller vite pour que les Roisséens se sentent bien chez eux.

J'ai mené pour cela beaucoup de dossiers simultanément.

Et c'est certainement là mon erreur, trop rapide, toujours dans l'action pour la ville, je n'ai pas pris garde, entre autre, à expliquer toutes les actions qui étaient en cours.

J'avais un projet pour Roissy mais la communication sur les projets et les réalisations ont sûrement été insuffisants. Encore fallait-il que le relais des élus se fasse dans de bonnes conditions.

La nouvelle équipe aura à cœur de le faire, d'autant que les 2 personnes en tête étaient déjà maires adjoints et à ce titre connaissent tous les dossiers.

Je n'ai donc pas de conseil à donner, ils vont certainement mettre en application leurs principes de communication.

Je ne doute pas non plus que dès le prochain conseil, avec la mise en place des commissions, le nouveau Maire précisera le montant de la baisse de son indemnité jugée trop élevée et sur laquelle il a déjà beaucoup communiqué comme étant une priorité, et bien sûr sans s'accorder des avantages en nature comme j'ai veillé à le faire jusqu'à présent.

Étaient présents : Mme FUCHS, M. VACHERET, Mme RICHARD, M. METAS, Mme BERWICK, M. PERROT, Melle DESMOND, M. DUBOIS, Melle AOUAA, M. MENANT, M. BERWICK, Mme LEDRU, M. MEHOU-LOKO, Mme PONNAVOY, Mme GLEYSE, Mme CARRIOT, M. DEBRET, Mme JACQUES-ANDRE-COQUIN, Mme KANE, M. COPIN, Melle DRACHE, M. LECAT-DESCHAMPS, Mme BARO, Mme PRIEST-GODET, Melle ETOUARIA, M. SIFFLET-LAFAVERGE, M. DEPECKER, M. BOUCHART, Mme LE GUILLOU, Mme BERAUD, M. IGLESIAS, M. MAILLARD.

Absent excusé : M. BOISARD.

* _ * _ * _ * _ * _ * _ *

QUORUM

Présents : 32

Absent : 1

Votants : 32

* _ * _ * _ * _ * _ * _ *

Mme LE GUILLOU invite le conseil municipal à désigner au moins deux assesseurs pour la constitution du bureau.

Mme PONNAVOY et M. DUBOIS ont été désignés assesseurs.

* _ * _ * _ * _ * _ * _ *

Madame LE GUILLOU, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment aux articles L.2122-1 à L.2122-17, procède à l'élection du Maire.

* _ * _ * _ * _ * _ * _ *

Délibération n°30/08 Election du Maire

Deux candidats se présentent :

Monsieur BOUCHART François, pour la liste ROISSY ET VOUS.

Madame FUCHS Sylvie, pour la liste ENSEMBLE CHANGEONS LA VILLE.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet son bulletin de vote fermé dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :	32
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	4
Nombre de suffrages exprimés :	28
Majorité absolue :	15

Ont obtenu :

- Monsieur François BOUCHART :	six voix (6)
- Madame Sylvie FUCHS :	vingt-deux voix (22)

Madame Sylvie FUCHS ayant obtenu la majorité absolue **est proclamée Maire** et est immédiatement installée.

Madame Sylvie FUCHS, Maire, prend la présidence de la séance.

- " Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Je suis, vous le comprendrez bien, très émue de votre confiance. Et je vous en remercie du fond du cœur.

Comme je l'ai dit dimanche dernier, à l'issue du second tour des municipales, je suis particulièrement fière d'avoir mené la liste "ensemble, changeons la ville" à la victoire.

Une liste qui reflète la diversité des Roisséens,

Une liste qui a décidé de refuser la fatalité,

Une liste qui a fait le choix de la solidarité,

Une liste qui, dès le départ, a mis le respect et la réflexion collective au cœur de sa pratique...

C'est ainsi qu'ont été élaborés nos engagements.

Notre engagement premier est de transformer les pratiques municipales afin que chaque Roisséenne et chaque Roisséen, se sente partie prenante de l'ambitieux projet humain qu'est l'organisation d'une commune de plus de 20 000 habitants.

Je serai Maire à temps complet et, chaque jour, un élu assurera une permanence pour qu'à tout moment nos concitoyens puissent trouver quelqu'un à leur écoute.

Mais le respect des Roisséens, c'est aussi et surtout tenir compte de leur avis et de leurs propositions. Puis de les mettre en situation d'apporter leur pierre à l'édifice.

C'est pourquoi, avant l'été nous organiserons des réunions de quartier pour faire, avec les habitants, le point des besoins et des urgences.

Nous voulons mettre les Roisséens au cœur de notre démarche. Ils seront tout à la fois notre cap et notre boussole.

Le cap car c'est, opiniâtrement, vers eux et pour eux que l'action municipale se tournera.

Et la boussole, car nous nous plaçons, tout aussi résolument, sous le contrôle citoyen pour mener à bien nos objectifs.

Nous visons la mise en place d'une puissante démocratie participative qui fera de chaque Roisséen, quel que soit son âge, un acteur de la vie et de la politique locale.

Je me permets, ici, une parenthèse pour regretter que l'on nous ait refusé les moyens techniques pour ce premier Conseil du mandat. Un simple téléviseur et une petite sonorisation auraient permis qu'un plus grand nombre de Roisséens puisse entendre et voir comment la ville s'organise.

Si nous voulons que la participation citoyenne augmente, si nous voulons cesser de nous lamenter sur l'abstention, il faut rendre la politique accessible à tous. Nous nous y emploierons pendant ces six ans.

Et parce que nous replacerons l'humain au centre de nos décisions, la toute première décision municipale que je vous proposerai, dès le prochain conseil municipal, sera symbolique de notre mandat. Je vous demanderai de valider un arrêté que je prendrai visant à interdire sur le territoire de notre commune, toute expulsion locative pour fait de pauvreté.

Car, depuis cette semaine, l'inhumaine ouverture de la chasse aux pauvres est lancée. Roissy-en-Brie, ville solidaire ne peut pas laisser des Roisséens dans la galère, sans tenter de les épauler et de les soutenir dans la difficulté.

Nous reprendrons la construction de logements sociaux car le droit à un toit est indissociable de notre conception de l'homme.

Nos aînés retrouveront la chaleur et le soutien dont ils ont trop souvent manqué ces dernières années.

Quant à nos plus jeunes, c'est à une véritable révolution que nous leur proposons de participer. Contrairement à bien d'autres, je n'ai pas peur des jeunes. Mais j'ai plutôt peur pour les jeunes.

A l'heure où les choix du gouvernement Sarkozy les malmènent, où leur horizon professionnel se bouche et les parcours de formation se complexifient, la municipalité aidera tous les jeunes qui le souhaitent à développer leurs propres projets de vie.

Avec eux, nous refusons le formatage des consciences et des existences. Si chacun compte pour un, chacun a droit aussi à exprimer sa différence.

Nous comprenons l'impatience des jeunes de compter vraiment dans la société et d'y avoir toute leur place, les jeunes Roisséens doivent être sûrs d'une chose : parce que nous les respectons, nous les épaulerons, sans rien faire ni décider à leur place. Ils savent qu'ils peuvent compter sur nous.

Autre thème fort de notre programme : le développement économique de notre commune. Roissy-en-Brie aspire à augmenter son bassin d'emplois.

Nous avons la place pour le faire et je m'engage à ce que cette question soit incontournable dans notre réflexion. Le service éco emploi sera créé avant l'été et fonctionnel avant la fin de l'année.

Ce sera des emplois, bien sûr, mais aussi des ressources pour la commune et, surtout, permettre à Roissy-en-Brie de ne pas rester une ville dortoir, mais se transformer en ville à la fois agréable et fonctionnelle, une ville à vivre. Une ville où il fera bon vivre.

Nous avons aussi de belles ambitions pour la culture et le sport. Deux des formes les plus accessibles pour s'ouvrir sur le monde, pour se dépasser soi-même et de se sentir toujours mieux citoyen du 21^{ème} siècle. Ces deux dimensions qui font grandir l'humanité en chacun de nous au profit de l'ensemble de la société, verront leurs moyens à la hauteur des enjeux.

Quant à l'enfance et la petite enfance, nous développerons tout à la fois les possibilités d'accueil, sans rogner un seul centimètre sur la qualité des contenus éducatifs.

Nous ferons une ville belle et fonctionnelle. Le droit à la ville c'est tout autant pouvoir se déplacer dans de bonnes conditions que de vivre dans un environnement préservé.

C'est pourquoi, avec nos partenaires du Conseil Général et de la Ville de Pontault-Combault, nous améliorerons le réseau Si t'Bus. En interne, nous développerons les liaisons douces et travaillerons à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

L'environnement et le développement durable, ne seront pas pour nous des affiches à la mode. Nous nous situeront dans cette démarche de façon volontariste.

Je considère qu'on ne peut pas prôner le respect des personnes, sans l'accrocher immédiatement au respect de la planète sur laquelle vivent ces personnes.

Bien évidemment, les gros industriels portent globalement la responsabilité la plus lourde dans les diverses pollutions qui nous gâchent la vie et menacent les grands équilibres, mais à notre niveau de citoyens et de collectivité territoriale, nous avons aussi notre rôle à jouer. Et nous le jouerons, soyez-en assurés.

Je vais, provisoirement, arrêter là l'énumération de nos engagements car, s'ils sont la charpente de notre programme pour les six ans à venir, ils s'affineront et s'amélioreront de par la démocratie participative et l'impact des décisions prises en étroites concertation avec les habitants.

Avant de passer à l'élection des maires adjoints, je me dois de rendre hommage aux anciens conseillers municipaux, qui se sont investis pour notre ville. J'ai bien sûr, une pensée toute particulière pour mon ami Daniel Fischer, qui a donné 19 années de sa vie au service des Roisséens. S'il a souhaité passer la main, afin de permettre l'arrivée d'une nouvelle génération à la gestion des affaires de la ville, il a tout de même tenu à figurer sur notre liste pour affirmer son soutien aux conceptions et à la méthode que nous étions en train d'inventer. A Daniel et à tous les autres, y compris bien sûr les conseillers avec qui nous ne partageons pas les idées, merci et respect du fond du cœur.

Je vous propose, maintenant d'élire les maires adjoints.

En effet, une municipalité doit être l'inverse du pouvoir personnel. Pour moi, le pouvoir n'a d'intérêt que pour le rendre en partie à ceux qui nous l'ont confié : c'est-à-dire aux citoyens !"

* . * . * . * . * . * . * . * . *

Délibération n°31/08

Création de 9 postes d'adjoints au Maire.

Conformément à l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal doit procéder à la détermination du nombre des adjoints. Il le détermine librement sans qu'il puisse dépasser 30 % de l'effectif légal du conseil, soit, 9 Adjoints.

Il est proposé de se prononcer sur le nombre de 9 Adjoints.

VOTE : adopté à l'UNANIMITE.

* _ * _ * _ * _ * _ * _ *

Délibération n°32/08

Fixation du délai de dépôt des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire.

Conformément à la circulaire ministérielle NOR INT/A/08/00052/C en date du 3 mars 2008 relative à l'élection et mandat des assemblées et des exécutifs locaux, le conseil municipal doit décider du délai laissé pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire.

Il est proposé de laisser un délai de cinq minutes pour le dépôt des listes qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

VOTE : adopté à l'UNANIMITE.

* . * . * . * . * . * . * . * . *

Madame le Maire procède ensuite à l'élection des Adjoints, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-7.

Délibération n°33/08 Election des Adjoints

Madame le MAIRE rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue.

Monsieur BOUCHART précise que son groupe "Roissy et vous" ne prendra pas part au vote.

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote : chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé dans l'urne. Puis il a été procédé immédiatement au dépouillement.

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	6
Nombre de votants :	26
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	1
Nombre de suffrages exprimés :	25
Majorité absolue :	13

Ont obtenu :

Liste d'adjoints conduite par M. VACHERET : vingt-cinq voix (25)

Ont été **proclamés adjoints** et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste d'adjoints conduite par M. VACHERET :

M. Alain VACHERET	1^{er} adjoint
Mme Nadia RICHARD	2^{ème} adjoint
M. Stéphane METAS	3^{ème} adjoint
Mme Filomena BERWICK	4^{ème} adjoint
M. Jacques PERROT	5^{ème} adjoint
Melle Emmanuelle DESMOND	6^{ème} adjoint
M. Dominique DUBOIS	7^{ème} adjoint
Melle Radia AOUEA	8^{ème} adjoint
M. Cyrille MENANT	9^{ème} adjoint

~.~.~.~.~.~.~.~.~.~.~

Madame le MAIRE : " - Nous venons d'élire une liste de 9 adjoints, chacun ayant en charge une commission thématique. Bien sûr, chaque commission gèrera ses dossiers, mais elle le fera en toute transparence, dans le cadre global du travail avec les habitants, à chaque fois que ce sera possible.

Le rôle d'Adjoint au Maire est essentiel. C'est lui, ou elle, qui approfondit les questions de société auxquelles nous sommes confrontés, qui les transforme en proposition, puis en action pour l'ensemble de la population.

C'est la raison pour laquelle, j'ai souhaité m'entourer d'une équipe de confiance, de gens qui ont tout autant que moi Roissy-en-Brie à cœur. Ces collègues savent les sacrifices qu'il leur faudra consentir pendant ce mandat et d'avance je les en remercie.

*Voilà, c'est fait, le conseil municipal de Roissy-en-Brie est installé.
Le Maire et ses adjoints sont élus.*

Nous allons pouvoir nous atteler à la tâche. Nous avons notre feuille de route, sous la forme des engagements que notre nouvelle majorité a soumis à l'approbation des nos concitoyens.

Car tout élu est légitime, je propose aux uns et aux autres que nous travaillons dans le respect du suffrage universel, mais aussi de nos convictions respectives. Les conseillers issus des listes concurrentes ont toute leur place dans le fonctionnement municipal. Dès lors qu'ils en accepteront la règle du jeu. Comme toute équipe, nous aurons besoin de l'apport de chacun. J'invite donc nos collègues à mettre les rancœurs et les amertumes au placard.

La campagne est terminée, reste le travail.

Il vous suffira, chers collègues, de vous rappeler le pourquoi du premier jour de votre engagement :

- pourquoi me suis-je engagé dans la vie culturelle et sociale de notre pays, de notre ville.*
- pourquoi ai-je rejoint un parti ?*
- pourquoi ai-je intégré telle association ?*

Les réponses de chacune et de chacun sont bien souvent les mêmes :

- parce qu'il faut changer les choses,*
- parce que la vie est courte,*
- parce que la vie est belle.*

Pour ce qui me concerne, ainsi que pour un certain nombre de mes amis colistiers, c'est aussi parce qu'il est difficile, voir impossible, d'être pleinement heureux soi-même quand on se heurte aux malheurs du monde, aux malheurs des personnes.

Parce que l'on a compris que l'action collective, le "tous ensemble" peut être gagnant.

Etre élu, c'est avoir la possibilité d'agir sur le réel de modifier l'ordre des choses.

Etre élu, c'est être humain.

Cela n'est pas facile dans une société qui considère les humains uniquement par rapport à leur poids en dollars ou en euros.

A Roissy-en-Brie, nous voulons être une ville où fleurit l'espoir, un lieu de résistance contre la loi de l'argent, un exemple d'ouverture de rassemblement de toutes les bonnes volontés.

Nous ne serons pas condamnés à un présent perpétuel, toujours à la traîne des évènements et sous la contrainte des choix politiques faits ailleurs.

Les Roisséens ont clairement choisi leur camp. Il est solidement ancré à gauche. Notre équipe a l'obligation de se le rappeler dans chacune de ses décisions.

Notre gestion sera rigoureuse bien sûr.

Les services et les infrastructures de qualité, évidemment.

Ensemble, élus, agents municipaux et citoyens, nous mettrons Roissy-en-Brie, ses talents, ses structures, sa créativité au service de la réussite sociale et humaine de chaque Roisséen.

Nous allons faire de Roissy-en-Brie, une ville conviviale, joyeuse, cultivée, solidaire et participative.

Par avance, je vous remercie de votre investissement.

Mesdames, Messieurs,

Afin de lever le verre de l'amitié, je vous donne rendez-vous dans quelques minutes à la Maison du Temps Libre.

Mais je demande à tous les élus de bien vouloir rester dans la salle pour la traditionnelle photo ainsi que la photo individuelle pour les prochaines publications municipales."

* _ * _ * _ * _ * _ * _ *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

* _ * _ * _ * _ * _ * _ *